



Lettre de consultation

TF 056123 CEF de LURE – DEMANDE DE DEVIS D'INFILTROMETRIE

0. Représentant de l'acheteur

Monsieur ASSILA, chef du Département Immobilier de Dijon

1. Objet de la consultation

CRETATION du centre éducatif fermé de LURE – devis pour des tests d'infiltrométrie

Madame, Monsieur,

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir adresser, dans les modalités de transmission définies ci-dessous, un devis pour des tests d'infiltrométrie pour l'opération de Construction d'un Centre Educatif Fermé à LURE (70) qui comportera :

- Un bâtiment principale en RDC de 1362 m² comportant : des chambres d'hébergement, des locaux administratifs, des locaux d'activités, des locaux de restauration, des locaux techniques, une salle de sport, un atelier, des locaux techniques
- un bâtiment annexe type maison en plain-pied de 117m²

Vous trouverez vous ci-dessous les modalités d'intervention souhaitées, ainsi que la liste des documents que nous vous transmettons en annexe de la présente demande.

Les objectifs attendus :

Dans le cadre du projet, des tests d'étanchéité à l'air des enveloppes et des réseaux du bâtiment seront effectués par la maîtrise d'ouvrage avant la finition des travaux (Blower Doors test, selon la norme NF EN 13829 en n50). Une société spécialisée sera missionnée par le Maître d'ouvrage pour les tests d'étanchéité.

- Série S1 : tests réalisés au clos couvert lorsque le Gros œuvre, les menuiseries extérieures, l'enveloppe thermique complète, la pose des principaux réseaux traversant les parois extérieures et intérieures seront terminés (le parachèvement et les menuiseries intérieures ne seront pas encore forcément mis en œuvre).
- Série S2 : tests à la fin du second œuvre.

Exigences perméabilité à l'air de l'enveloppe devront être conforme :

- Indice de perméabilité à l'air CEF LURE : Q4PaSurf <1 m³/h/m² sous 4Pa
- Indice de perméabilité à l'air Maison Parentale : Q4PaSurf <0.50 m³/h/m² sous 4Pa

Prestations à chiffrer :

- Une réunion de sensibilisation des entreprises à réaliser en phase de préparation ou au début du chantier : date indicative : novembre – décembre 2026
- Test intermédiaire après le clos couvert du CEF. Date indicative : juin juillet 2027
- Test intermédiaire après le clos couvert de la maison individuelle. Date indicative : juin juillet 2027
- Test définitif avant réception du CEF. Date indicative : printemps - été 2028
- Test définitif avant réception de la maison individuelle. Date indicative : printemps - été 2028

Les tests comprendront :

- Une visite une semaine avant les tests pour repérage, la date sera déterminée par la maîtrise d'ouvrage et ou maîtrise d'œuvre
- Le conditionnement du bâtiment à tester
- Mesure de la perméabilité à l'air suivant norme 13829 et GA P50-784
- Recherche de fuites par fumigènes ou thermographie
- Visualisation des défauts pour correction
- Rapport intermédiaire ou rapport réglementaire (final)

A la charge du commanditaire :

- Etude thermique
- Arrêt de la VMC
- Obturation des zones supérieures à 1m2
- Mise à disposition d'un moyen d'accès sécurisé pour hauteur >3m

En cas de météorologie, défavorable le test devra être reporté sans dédommagement.

Compétences du diagnostiqueur :

Le candidat, personne physique ou morale, devra fournir la preuve, avant la réalisation du diagnostic, de ses compétences dans le domaine des techniques du bâtiment concerné avec un certificat qualibat mesure de la perméabilité à l'air en cours de validité.

2. Règlement de la consultation

Lieu d'exécution : Le terrain se situe au 6, rue de Bourdieu à LURE (70 200).

Délai d'intervention : indiqués ci-dessus.

Date limite de remise des offres : le **jeudi 17 septembre 2026 à 12h00**

Contact : pour tout renseignement d'ordre technique ou administratif, prendre contact avant la date limite de remise des offres via la plateforme d'échange prévue à cet effet sur PLACE

Ou

Christophe HUBER

Chef de projet

Ministère de la Justice / DIRSG Grand-Centre / **D**épartement Immobilier

11B rue René Char

CS 17724

21077 DIJON CEDEX

06.17.84.19.10

Christophe.huber@justice.gouv.fr

Conditions d'envoi ou de remise des offres : la remise des offres (devis) se fera par voie électronique en format pdf sur la plateforme de dématérialisation (plateforme des achats de l'Etat : <https://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence **TF056123_cef_lure_test_etancheite**.

Ou par envoi d'un mail à l'adresse :

Christophe.huber@justice.gouv.fr

Pièces à fournir avec l'offre :

- Certificat qualibat.
- DC2 ou équivalent
- Kbis
- Attestation d'assurance
- Attestation URSSAF
- **Mémoire technique succinct (1 ou 2 pages) indiquant les moyens matériel et humains qui seront mis en œuvre, la méthodologie.**

Critère de sélection des candidatures : selon modalités décrites dans la partie « compétences du diagnostiqueur ».

Critère de sélection des offres : offre économiquement la plus avantageuse et conforme au regard du devis transmis.

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Documents mis à disposition :

Plan masse

Les prix sont fermes